



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal du jeudi 7 mars 2019
À 20 h Salle des mariages

Présent.e.s : Delphine ANDRÉ, Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET, Alain MESBAH-SAVEL, Françoise PONSONNET, Bernard VICTOURON. -Quorum atteint-

Absent.e.s : Myriam DEYGAS, Nadège FRACHISSE, Philippe LARNAUD, Jérôme MONTAGNE, Nathalie VILET, Jérémy SIRGUEY.

Questions diverses :

▣ **Point sur les licences de débits de boissons de la commune.** Offre du café Marmey qui vend sa licence IV et le matériel afférent au bar.

▣--Rappel : il y a trois types de licence.

1- À emporter (commerces, *food trucks*...)

2- Restaurant, petite ou grande licence (alcool uniquement en mangeant. Formation obligatoire)

3- Débits de boissons à consommer sur place (bar, café, discothèque...). Licence IV (tous alcools) Licence III (alcool à faible teneur) ; L1 et 2 sont en nombre illimité. Le nombre de licences III et IV sont limitées en nombre par un quota (une licence (III ou IV) tous les 450 habitants). La commune de Saint-Victor a actuellement atteint son quota puisqu'elle dispose de 3 licences sur son territoire (Marmey, Longue Vie, Snack).

• **Présentation des candidatures à la gestion du snack.** Il n'en reste plus qu'une sur une dizaine de personnes intéressées de prime abord. Acceptation. Location mensuelle autour de 500€.

• **Opération nettoyage de Printemps** samedi 23 mars à 9h à la salle de Pouyol. À cette occasion, tri des chaises et des tables de la salle des Fêtes.

Délibérations et votes :

▣ **Approbation de la signature d'un marché pour les travaux des sanitaires du camping.**

L'architecte est Delphine Mousset, habitante des Clôts, qui demande une rémunération dont l'estimatif s'élève à 7 686 € TTC et n'est donc pas proportionnelle au coût total, comme il est d'usage. Approuvé à l'unanimité. Le conseil consulte les plans du projet actuel en l'état.

▣ **Mise à jour des tarifs des services publics 2019 :** Il s'agit de se donner la possibilité de facturer des heures de ménage lorsque l'état du gîte n'est pas satisfaisant. Forfait après consultation de Gîtes de France Approuvé à l'unanimité.

▣

▣ **Convention de soutien technique aux communes avec ARCHE AGGLO pour l'année 2019.** Approuvé à l'unanimité.

Prochain conseil : jeudi 4 avril 2019 à 20h.